

“

Le CMJ a été une très belle expérience pour moi, j'ai appris le fonctionnement d'une commune, comment organiser et monter des projets au sein de la ville et cela m'a apporté une certaine autonomie même si nous travaillions le plus souvent en équipe.

Clément, ancien élu

”

L'ÉLECTION

Les jeunes candidats font campagne au sein de leur établissement respectif. Des bureaux de vote, tenus par des élus, sont mis en place le jour de l'élection dans les collèges. Le mode d'élection en vigueur prévoit douze sièges par établissement répartis équitablement par niveau. Chaque élève est libre d'aller voter pour un à douze candidats.

LES ENGAGEMENTS

Chaque conseiller doit s'engager à :

- Tenir son mandat
- Représenter ses électeurs
- Informer ses électeurs
- Travailler en équipe dans l'intérêt général
- Se mobiliser pour améliorer le quotidien de chacun
- Respecter et être attentif à la parole des autres lors des débats
- Prendre part à l'animation et à la vie de la ville
- Être assidu et actif aux réunions du Conseil municipal des jeunes
- Respecter le règlement du conseil

QUELQUES ACTIONS MENÉES

Décembre 2017

Collecte

Soucieux du bien-être de leurs camarades, les jeunes conseillers ont mis en place plusieurs actions solidaires. Ainsi, leur collecte de jouets et matériel scolaire au bénéfice des Restos du cœur a permis de récolter près de 500kg de jouets et fournitures.

Février 2018

Tous unis contre le harcèlement

Afin de sensibiliser les jeunes à la cause de la lutte contre le harcèlement, le CMJ a organisé un concours ouvert aux 6-18 ans baptisé « Tous unis contre le harcèlement ».

Mars 2018

Carnaval

À l'initiative du CMJ et en partenariat avec les conseils de quartier, les associations, les commerçants, les écoles et accueils de loisirs, la Ville a rassemblé plus d'un millier de L'Haÿssiens en centre-ville pour son grand carnaval.

Juin 2018

Parcours urbain

Dans le cadre d'un projet global sur les difficultés de mobilité au sein de l'espace public, le CMJ a mis en place une action afin de sensibiliser le public aux difficultés de mobilité rencontrées par les personnes en situation de handicap. Des parcours urbains ont été installés par les jeunes élus dans les 6 quartiers de la ville.



VILLE DE
L'HAÏ
LES ROSES



Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès à L'Haÿ-les-Roses
Renseignements : 01 49 08 02 30 - 06 02 17 24 09
conseildejeunes@ville-lhay94.fr



2018-2020
cmj.lhaylesroses.fr

Édito



Élus par tous les élèves de nos collèges Eugène Chevreul et Pierre de Ronsard, les membres du Conseil municipal des jeunes de L'Haÿ-les-Roses travaillent tout au long de leur mandat à développer des

projets et mener des actions concrètes en faveur de l'amélioration du «vivre ensemble» dans notre ville.

Culture, éducation, social, sport... : nos jeunes élus s'investissent pleinement sur le terrain, dans la vie de notre Cité, en œuvrant dans l'ensemble des domaines qui touchent notre vie quotidienne. Leur présence aux cérémonies patriotiques depuis 2014 et au Ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe témoigne aussi de leur attachement au Devoir de Mémoire et à la transmission de notre héritage communal.

Le Conseil municipal des jeunes représente un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif. Il participe activement à la construction de la vie citoyenne et à la diffusion des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

Vincent Jeanbrun
Maire de L'Haÿ-les-Roses

SON RÔLE

Le Conseil municipal des jeunes est un outil permettant aux collégiens de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées, distance entre les souhaits et le possible.

Les jeunes élus travaillent durant leur mandat à des projets de tout ordre : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif et citoyen... Pour la Ville, le Conseil municipal des jeunes représente aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter leurs remarques. Ce conseil incite également au rapprochement des jeunes et des élus. Ceux-ci sont amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.



Être au CMJ est vraiment une chance unique,
car les jeunes y jouent un rôle utile
et y vivent une expérience fantastique.

Aimeric, ancien élu



Les jeunes élus travaillent durant leur mandat à des projets de tout ordre : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif et citoyen.

SON FONCTIONNEMENT

Chaque conseiller est élu pour un mandat de deux ans. Dans la configuration actuelle, le Conseil municipal des jeunes peut compter jusqu'à 24 élus, issus des classes de 6^e, 5^e et 4^e des collèges Eugène Chevreul et Pierre de Ronsard.



x24

Le Conseil municipal
des jeunes peut compter
jusqu'à 24 élus.

Après leur investiture en présence de Monsieur le Maire, les jeunes élus participent à un séminaire de prise de fonction. Ils choisissent les axes de travail de leur mandat et apprennent les bases méthodologiques qui leur permettront de mener à bien leurs projets. Ensuite, ils présentent leurs intentions à leurs aînés, les élus du conseil municipal.

Au fil du mandat, l'assemblée des jeunes élus se réunit tous les quatre ou cinq mois en séminaire et toutes les deux semaines au sein de groupes de travail formés en fonction des thématiques définies. Des rencontres ponctuelles sont également prévues lors des actions menées dans diverses manifestations à L'Haÿ-les-Roses.



Les élus du CMJ présentent
le grand carnaval de la Ville
lors des conseils de quartier.